

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 20 octobre 2022 à 18 h 30

Date de convocation : 14/10/2022

Affichage ordre du jour : 14/10/2022

Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER ; Elisete BASTOS GOMES ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Jannick DE SALVADOR ; Philippe GERBIER ; Philippe MARTIN ; Olivier PUJOLS ; Valérie ROFIDAL ; Jérôme THONNAT

Pouvoirs : Romuald KLEIN à Philippe MARTIN ; Victorine FRAISSE à Soizic CHARLES ; Cloé PAUL-VICTOR à Jannick DE SALVADOR

Absents : Virginie BADAROUX ; Solane SPEISER ; Laurent MARSEAULT ; Alain IDOUX ; Estefania JEAN ; Martine DURAND-RAMBIER

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 13

Désignation du secrétaire de séance : Valérie ROFIDAL

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2022

69-15 Création de gîtes Maison du parc : actualisation demande de subvention Leader AJOURNÉ

70-16 Réalisation d'un pumtrack : actualisation demande de subvention au CD34

71-17 Admission en non valeur

72-18 Subventions aux associations

73-19 Modification du tableau des effectifs

74-20 Cession foncière

75-21 CCGPSL : arrêt du PLH

76-22 Révision des loyers des bâtiments communaux

77-23 Actualisation longueur de la voirie communale

**20.10.2022 / N° 69-15 / 7 Finances locales / 7.5.1. demande de subventions
Création de gîtes Maison du Parc : actualisation de la demande de subvention au LEADER**

POINT AJOURNÉ

**20.10.2022 / N° 70-16 / 7 Finances / 7.1 décisions budgétaires / 7.5.1. demande de subventions
Réalisation d'un pumtrack : actualisation de la demande de subvention auprès du Conseil
départemental de l'Hérault**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de réalisation d'un Pumtrack.
- **APPROUVE** l'actualisation du plan de financement ainsi proposée.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à prendre toutes les dispositions et à signer tous documents liés à l'exécution de la présente délibération.

20.10.2022 / N° 71-17 / 7 Finances / 7.1 décisions budgétaires / 7.1. documents budgétaires
Admission en non valeur

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur pour un montant de 957.16€
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la demande d'admission en non-valeur et à prendre toutes les dispositions liées à l'exécution de la présente délibération.

Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER ; Elisete BASTOS GOMES ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Jannick DE SALVADOR ; Philippe GERBIER ; Philippe MARTIN ; Olivier PUJOLS ; Valérie ROFIDAL ; Jérôme THONNAT ; Martine DURAND-RAMBIER

Pouvoirs : Romuald KLEIN à Philippe MARTIN ; Victorine FRAISSE à Soizic CHARLES ; Cloé PAUL-VICTOR à Jannick DE SALVADOR

Absents : Virginie BADAROUX ; Solane SPEISER ; Laurent MARSEAULT ; Alain IDOUX ; Estefania JEAN ;

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 14

20.10.2022 / N° 72-18 / 7 Finances / 7.5.3 subvention au fonctionnement des associations
Subventions associations communales

Entendu l'exposé de la commission « communication et vie associative et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations communales selon la répartition précédente.

20.10.2022 / N° 73-19 / 4. Fonction publique / 4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique territoriales
Modification du tableau des effectifs

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2022 ci-dessus présenté.

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 42-4 du 19 mai 2022.

20.10.2022 / N° 74-20 / 3 Domaine et patrimoine / 3.5.2 autres actes
Cession foncière MFR

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré le conseil municipal à 13 voix pour et 1 abstention :

- **APPROUVE** la proposition ainsi présentée.
- **APPROUVE** le prix de vente à l'euro symbolique
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte de vente et à prendre toutes les dispositions liées à l'exécution de la présente délibération.

Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER ; Elisete BASTOS GOMES ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Jannick DE SALVADOR ; Philippe GERBIER ; Philippe MARTIN ; Olivier PUJOLS ; Valérie ROFIDAL ; Jérôme THONNAT

Pouvoirs : Romuald KLEIN à Philippe MARTIN ; Victorine FRAISSE à Soizic CHARLES ; Cloé PAUL-VICTOR à Jannick DE SALVADOR

Absents : Virginie BADAROUX ; Solane SPEISER ; Laurent MARSEAULT ; Alain IDOUX ; Estefania JEAN ; Martine DURAND-RAMBIER

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 13

20.10.2022 / N° 75-21 / 8 Domaines de compétences / 8.5 Politique de la ville, habitat, logement /
8.5.3 Plan local de l'Habitat

CCGPSL – Arrêt du Plan Local Habitat

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de Plan Local de l'Habitat pour la période 2023-2029.

20.10.2022 / N° 76-22 / 3 Domaine et patrimoine / 3.3 locations

Révision des loyers des bâtiments communaux

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la révision des loyers ainsi présentée.

20.10.2022 / N° 77-23 / 8 Domaines de compétences / 8.3 Voirie

Actualisation longueur de la voirie communale

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'intégration dans la voirie communale des portions de voies ci-dessus énumérées en raison de leur classement dans le domaine public à la suite de rétrocession de voies de lotissements ou d'aménagements urbains pour une longueur estimée de 356 mètres.
- **DIT** que la longueur totale de la voirie publique communale prise en compte pour le calcul de la DGF est établie à 35 818 m.